Ecoles élémentaires

16 600 Magnac-sur-Touvre

Les directeurs

s/c de Monsieur l’Inspecteur de circonscription

**Compte-Rendu Conseil d’école**

**du RPC de Magnac sur Touvre**

**11 juin 2020**

**Personnes présentes :**

**Parents d’élèves :**

Mesdames Di Nocera, Huy, Pouillet, Soutenain

Monsieur Aupy

**Municipalité et personnel municipal :**

Madame Gazeau

Monsieur Nicolas (Maire)

**Enseignants et représentants Education nationale :**

Mesdames Julien, Lavauzelle, Pagnoux

Messieurs Guedes, Menou

**Personnes excusées :**

Mesdames Bourbon, Bureau, Dupeux, Duval, Haro , Jarreton, Lenoir, Lestienne, Marin, Morgant-Laurière, Nicoleau

Monsieur Pagnoux

Monsieur l’Inspecteur de l’Education Nationale

Mesdames Dupeux et Lenoir

Madame Deroin (DDEN)

**Ordre du jour :**

* Effectifs des classes pour l’année scolaire 2020-2021 et ouverture de classe à l’école Marie Curie
* Evolution des écoles et entretien des locaux
* Questions diverses

Début du Conseil d’école dès 18h00

**Prévisions d’effectifs 2020-2021 :**

CP : 33 CE1 : 34 CE2 : 42 CM1 : 42 CM2 : 38

Les effectifs sont en nette hausse. A ce jour, 189 élèves sont comptabilisés sur les deux écoles pour la rentrée 2020-2021. De nouveaux élèves sont déjà inscrits, d’autres risquent d’arriver.

Une ouverture de classe aura lieu sur l’école Marie Curie, passant de 5 à 6 classes soit 8 classes sur le R.P.C.

De nouveaux enseignants seront nommés sur l’école dès le 15 juin pour remplacer Madame Lavauzelle qui n’est pas titulaire de son poste et pour l’ouverture de classe.

Les parents en seront informés avant la fin de l’année.

Une proposition de répartition des élèves est proposée sachant que des changements pourront avoir lieu en fonction des mouvements pendant l’été.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **CP** | **CP –CE1** | **CE1** | **CE2** | **CE2-CM1** | **CM1** | **CM1-CM2** | **CM2** |
| **23** | **20**  10 + 10 | **24** | **24** | **23**  18 + 5 | **25** | **24**  12 + 12 | **26** |

**Ouverture de la classe à Marie Curie :**

En raison des effectifs, une classe sera ouverte à Marie Curie à la rentrée de septembre.

Cette classe se situera dans la salle Picasso, derrière la garderie. Il s’agit d’un préfabriqué. Des travaux doivent avoir lieu pour remettre en état cette salle. Ainsi, après nettoyage, les radiateurs seront changés ainsi que l’éclairage.

D’autre part, du mobilier devra être acheté après recensement du mobilier déjà existant et disponible.

Les locaux seront donc réduits et se pose, dès à présent, l’accueil d’intervenants extérieurs tels que psychologue scolaire, enseignants spécialisés, ergothérapeute qui peuvent intervenir sur temps scolaire.

Il reste la garderie et la bibliothèque.

Parfois, ces deux salles ne suffisent pas. Peut-être faudra-t-il envisager l’utilisation de la garderie de l’école maternelle en fonction de ses disponibilités.

Un planning de chaque salle devra donc être réalisé pour connaître les créneaux disponibles par semaine pour une bonne gestion des locaux.

Une réflexion devra être également menée pour le service de cantine, une classe supplémentaire a des incidences sur les deux services, la répartition est donc à revoir pour un bon fonctionnement dès la rentrée.

**Evolution des écoles et entretien des locaux :**

Pour la rentrée 2021-2022, il est envisagé de fusionner les deux écoles du regroupement : Marie Curie et Relette et ainsi conserver un seul site : Marie Curie.

A ce jour, cette école ne peut pas accueillir 8 classes. Des aménagements devraient être pensés et réalisés.

La classe de Grande Section pourrait être déplacée à l’école maternelle, éventuellement dans la garderie. Cependant, une seconde classe manquerait.

Il faut donc dès à présent songer à un réaménagement des écoles de Magnac sur Touvre.

Monsieur le Maire et l’adjointe aux écoles expliquent qu’il faut du temps et qu’il n’est pas envisagé, à ce jour, des modifications et des travaux pour agrandir les écoles.

Ce sujet sera rediscuté en septembre pour réaliser une projection sur les années à venir.

Quelle que soit l’orientation prise, il faut tout même planifier la rénovation des classes actuelles en mettant en place un prévisionnel.

Monsieur le Maire explique que des travaux d’entretien ont été votés lors du dernier mandat :

* Changement des huisseries et restauration du plancher, classes d’en bas à Marie Curie.
* Chauffage dans les classes et toilettes aux normes handicapées dans l’ancien garage à l’école de Relette.

La priorité est évidemment accordée à la restauration du préfabriqué pour que tout soit prêt pour la rentrée de septembre 2020.

**Questions diverses :**

* **Garderie** :

Monsieur le Maire informe que le centre de loisirs risque d’être mis en place dans l’école pour cet été selon des directives sanitaires COVID.

Ainsi, pour répondre aux demandes des familles, notamment pour le mois de juillet, les classes situées sur la cour inférieure et une classe sur la cour supérieure pourraient être occupées par des groupes du centre de loisirs.

Par ailleurs, à la rentrée 2020, le centre de loisirs aura également lieu, le mercredi, pour les plus grands, dans la garderie de l’école Marie Curie. Une demande a été faite. Si accord, les parents seront informés en temps voulu de cette nouvelle organisation.

* **Organisation de la rentrée de septembre face au COVID :**

A ce jour, les enseignants ne peuvent pas se prononcer face aux interrogations des parents. L’accueil des élèves se fera-t-il toujours par petits groupes ou bien en classe entière ? Des réponses seront apportées dès réception des nouvelles consignes.

* **Départ à la retraite du cuisinier :**

Des parents s’interrogent sur l’éventuel départ à la retraite du cuisinier.

Les élus n’ont pas d’information à ce sujet. Dès qu’ils en auront connaissance, ils mettront en place un filage pour une bonne continuité.

* **Budget fournitures scolaires à Marie Curie**

En raison de l’ouverture d’une sixième classe, Monsieur Menou rappelle qu’il faut réviser le budget alloué aux fournitures scolaires et au fonctionnement général de l’école. Les dépenses seront forcément supérieures.

* **Renouvellement des manuels scolaires**

Au dernier conseil d’école, une demande de budget exceptionnel a été demandée pour renouveler les séries de manuels scolaires au fur et à mesure des rentrées.

Monsieur le Maire confirme qu’il a été voté une subvention pour l’achat de manuels. Il reviendra vers les directeurs pour leur communiquer la somme accordée.

Les directeurs remercient les parents élus ainsi que la municipalité pour leur présence.

Le Conseil d’école se termine vers 19 heures 15.